



## Délibération du

Conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon du 20 décembre 2023

### Contrôle interne budgétaire et comptable-démarche qualité

#### Le conseil d'administration,

Vu le rapport et les tableaux présentés aux administrateurs lors de la séance du conseil d'administration du 20 décembre 2023 ainsi que les échanges en séance,

#### DECIDE

#### Article un :

Les plans d'actions pour l'année 2024 du contrôle interne budgétaire et du contrôle interne comptable tels qu'annexés à la présente délibération sont validés.

Fait à Nice, le 20 décembre 2023

Le Recteur de Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur  
Chancelier des Universités – Président du conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon  
Bernard BEIGNIER

Représenté par la Rectrice déléguée pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur  
Fabienne BLAISE

Détail du vote	
Quorum exigé : 9	Pour : 20
Membres présents : 12	Contre : 0
Membres représentés : 8	Abstention : 0
Votants : 20	